

AVIS

Réf. : AT.18.43.AV

Date d'approbation : 15/06/2018

Programme communal de développement rural d'EREZEE

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Demandeur :* Commune d'Erezée
- *Auteur de projet :* TERritoires
- *Organisme d'accompagnement :* Fondation rurale de Wallonie
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* Art. 13§2 du décret relatif au développement rural du 11/04/2014
- *Date de réception du dossier :* 27/04/2018
- *Délai de remise d'avis :* 2 mois
- *Audition :* 8/06/2018

Projet :

- *Fiche-projet demandée en 1^{ère} convention-exécution :* Création de deux logements tremplins dans l'ancien presbytère de Mormont
- *Date d'approbation par le Conseil communal :* 30/03/2018

Brève description du projet et de son contexte :

La commune d'Erezée, située dans la Province de Luxembourg, est composée de vingt-et-un villages et hameaux (Amonines, Blier ; Awez, Brisco, Erezée, Erpigny, Estiné, Hazeilles, Oster, Sadzot ; Clerheid, Eveux, Fanzel, Hoursinne, La forge, Mormont ; Biron, Fisenne, Mélines, Soy, Wy) et compte 3216 habitants pour une superficie totale de 78 km². Elle fait partie de deux régions agro-géographiques : l'Ardennes et la Fagne-Famenne et présente une grande différence d'altitude (315 m). De ces deux éléments naissent une richesse paysagère remarquable, une occupation du sol variée, mais aussi un éloignement des villages. La forêt constitue l'affectation principale du sol (46%), suivie de l'agriculture (42%). 3,7% du sol est occupés par des zones de loisirs témoignant de la vocation touristique de la commune. Les surfaces bâties couvrent 4,25 %.

AVIS

Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur le projet de programme communal de développement rural (PCDR) de la commune d'EREZEE.

Le Pôle considère que le diagnostic (partie I) est de bonne qualité. Il apprécie tout particulièrement la présence d'un chapitre « Erezée en synthèse » qui permet d'appréhender en quelques pages les principales caractéristiques et évolutions de la commune.

Le Pôle salue la rapidité du processus d'élaboration du programme qui a certainement entraîné une dynamique collective positive et une bonne participation citoyenne. La méthodologie utilisée par l'organisme d'accompagnement pour encadrer le processus participatif est également de bonne qualité.

De plus, le Pôle considère que le diagnostic partagé est de bonne qualité. Il permet de bien mettre en évidence les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de la commune. Les aspects liés au développement durable y sont également bien développés. Le Pôle estime également que le diagnostic partagé offre une image pertinente et conforme à la réalité territoriale d'Erezée et au processus participatif. Il met également en évidence les divergences entre les faits et le ressenti de la population. La stratégie qui en découle est cohérente, globale et transversale.

Concernant la partie V, le Pôle souligne la bonne cohérence globale des fiches-projets, que ce soit entre elles ou avec les objectifs. Il regrette toutefois le peu de fiches-projets liées à l'économie et en particulier à l'emploi étant donné le constat réalisé dans le diagnostic.

En outre, s'agissant de la troisième opération de développement rural de la commune, le Pôle aurait apprécié plus d'originalité dans le choix des fiches-projets.

Concernant la fiche-projet « mise en valeur valorisation du patrimoine d'exception » le Pôle salue l'objectif de valorisation du patrimoine bâti, historique et paysager de la commune. Il s'interroge toutefois sur la pertinence de la construction d'une tour panoramique (« dont le style devra être « marquant » ») prévue pour le point de vue d'Oster.

Le Pôle approuve la fiche-projet qui fera l'objet de la première convention, à savoir la création de logements tremplins dans le presbytère de Mormont. Cependant, il estime qu'il convient d'étudier la possibilité de valoriser davantage la surface habitable disponible en augmentant le nombre logements.

Enfin, le Pôle estime que le document est de bonne qualité.



Samuël SAELENS
Président